

arbuscules, lorsqu'ils sont agités par le vent). Bot. Genre d'arbuscules, type de la famille des éricinées : *Le froid devint si piquant que nous fûmes obligés d'allumer un feu de bruyères.* (Chateaub.) *Des troupeaux de moutons noirs paissaient les bruyères roses.* (E. Sue.) *Il n'est pas de plus gracieuse plante que la bruyère blanche.* (G. Sand.) *Les bruyères végètent exclusivement dans les sols incultes et nouvellement défrichés.* (Math. de Dombasle.) L'or brillant du genêt couvre l'humble bruyère.

MICHAUD.
Deux fois l'autan dépouilla la bruyère,
Depuis le jour de tes derniers adieux.

SALIN.
Voilà l'enfant des chaumières
Qui glane sur les bruyères
Le bois tombé des forêts.

LAMARTINE.
— Par ext. Lieu planté de bruyères : *De vastes bruyères. Des bruyères arides. Durant quatre mortelles lieues, nous n'aperçûmes que des bruyères guirlandées de bois.* (Chateaub.) *Nous traversâmes une bruyère pour aller d'Argos à Mycènes.* (Chateaub.)

Ombre vaine et semblable à la vapeur légère
Qu'on voit, au gré des vents, errer sur la bruyère.

DUCIS.

— Hortic. *Terre de bruyère*, Terreau fourni par la décomposition des feuilles, et particulièrement des feuilles de bruyère : *Il laisse mûrir sa terre de bruyère, de temps en temps la vire, la remue.* (P.-L. Courier.) *Plantes de bruyères*, Plantes qui ne réussissent bien que dans la terre de bruyère.

— Ornith. *Cog de bruyère*, Syn. vulg. du tétras : *Les huitres arrivaient d'Ostende, les coqs de bruyère se demandaient en Bresse.* (Balz.)

L'oiseau du Phasé et le cog de bruyère,
De vingt ragôts l'appât délicieux
Charmant le nez, le palais et les yeux.

VOLTAIRE.

— Anc. comm. Sorte de laine d'Allemagne.

— Encycl. Les plantes nommées *bruyères* forment un groupe de la famille des éricinées, et renferment un grand nombre d'espèces, dont plusieurs centaines sont aujourd'hui connues. Ces jolis arbuscules, au feuillage élégant, et dont les fleurs brillent généralement d'un vif éclat, sont presque tous étrangers à l'Europe. Une douzaine, au plus, sont originaires de nos contrées; les autres nous sont venues de l'île de France, de l'île Bourbon et de Madagascar, mais surtout du cap de Bonne-Espérance.

Selon la classification la plus généralement adoptée, les *bruyères* se divisent en trois sections, établies d'après la conformation des anthères de la fleur, et comprenant chacune un nombre indéterminé de subdivisions basées sur la disposition comparée des feuilles. Nous nous bornerons à mentionner ici les variétés qui croissent naturellement en France.

— PREMIÈRE SECTION. *Bruyères à anthères munies d'une arête (aristata)*. Cette section comprend : la *bruyère en arbre (erica arborea)*, arbrisseau de 8 à 10 pieds, qui croît dans le midi de la France; la *bruyère à quatre faces ou quaternée (erica tetralix)*, plus communément appelée *bruyère des marais*, variété assez petite, qui croît dans toute l'Europe, préférant les sols humides et sablonneux, et se trouvant abondamment dans les landes de Bordeaux et de la Sologne.

— DEUXIÈME SECTION. *Bruyères à anthères à crête (cristata)*. Parmi les espèces qui composent cette section, nous citerons : la *bruyère commune (erica vulgaris)*, qui atteint tout au plus la hauteur de 3 pieds. Cet arbruste occupe en Europe de vastes espaces. En France, notamment, il couvre une partie des départements de l'ouest et du centre. Il croît de préférence dans les terrains secs et sablonneux. Les moutons, les chèvres, les vaches broutent avec plaisir ses jeunes pousses, et les abeilles tirent de ses fleurs une abondante provision de miel. On l'emploie quelquefois pour le tannage et pour remplacer le houblon dans la fabrication de la bière. L'ancienne médecine lui attribuait la propriété de dissoudre les calculs de la vessie et quelques vertus ophthalmiques. Malgré ces avantages et le parti qu'on en peut tirer comme engrais, comme combustible, etc., cette *bruyère* est très-nuisible à l'agriculture. Elle se propage avec une rapidité surprenante, et, en peu de temps, couvre si bien le sol de son épaisse et sombre verdure, que toutes les autres plantes en disparaissent sans retour. On la détruit de diverses manières, mais surtout par l'écochage ou l'arrachage à la main; nous préférons, en général, la seconde méthode. V. le mot ECOCHAGE.

La *bruyère à balais* ou *grande bruyère (erica scoparia)* peut, comme la *bruyère* en arbre, atteindre la hauteur de 8 à 10 pieds; elle croît dans les terrains sablonneux des contrées méridionales de l'Europe, et même dans les environs de Paris. Cette espèce craint les fortes gelées; sa racine, qui atteint souvent de grandes dimensions, fournit d'excellent charbon, et est très-recherchée pour la confection des pipes dites en *racine de bruyère*.

La *bruyère cendrée (erica cinerea)* est ainsi nommée parce que ses rameaux et ses feuilles sont couverts de quelques poils qui la font paraître grise quand on la voit de loin.

La *bruyère australe (erica australis)* est une

variété de la *bruyère* commune, particulièrement au midi de la France.

— TROISIÈME SECTION. *Bruyères à anthères sans appendices (erica mutica)*. Dans cette catégorie, nous mentionnerons seulement : la *bruyère ciliée (erica ciliaris)*, qui croît dans les terrains sablonneux et humides du midi de l'Europe; la *bruyère de la Méditerranée (erica mediterranea)*; la *bruyère multiflore (erica multiflora)*; enfin, quelques variétés qui diffèrent peu de la *bruyère* commune, avec laquelle on les confond souvent, telles que la *bruyère étalée (erica vagans)*, *précoce (herbacea)*, *pourpre (purpurea)*.

— Agric. Les espèces indigènes de *bruyères* croissent naturellement et sans la moindre culture; il n'en est pas de même de celles qui sont originaires du cap de Bonne-Espérance. Ces dernières, qui, depuis le commencement de ce siècle, sont l'objet d'un commerce considérable, exigent les plus grands soins. La plupart périssent en pleine terre, et les moins délicates ne peuvent résister aux premières rigueurs de l'hiver. Parmi ces *bruyères* exotiques, on pourrait citer plus de quatre cents espèces aujourd'hui connues, mais peu sont cultivées en France, et seulement depuis quelques années. C'est à peine si l'on en trouve chez nos commerçants vingt ou trente variétés, parmi lesquelles huit ou dix au plus figurent sur le marché aux fleurs de la capitale. La raison en est, il faut l'avouer, que la culture de ces jolis et gracieux arbuscules est très-difficile et fort dispendieuse. Un grand nombre s'étiolent et périssent dans nos serres; d'autres, exposés à l'air libre, succombent lorsque les étés sont très-secs, et le peu qui survit est le plus souvent trop peu de chose pour encourager les amateurs à continuer leurs essais.

Les *bruyères* se propagent de trois manières : par semis, par marcotte et par bouture. On peut semer en toute saison; mais le meilleur moment est le printemps. Toutes les espèces ne lèvent pas dans le même temps; quelques-unes demandent un mois à peine; d'autres ne lèvent qu'au bout d'un an, et il y en a qui tardent davantage. La propagation des *bruyères* par semis est la plus avantageuse; elle donne, en général, des individus plus forts et quelquefois des variétés intéressantes.

La propagation par marcottes, à raison des difficultés qu'elle présente, des soins et de l'habileté qu'elle exige, est généralement abandonnée; et l'on s'en tient le plus souvent aux boutures, qui sont plus expéditives et d'une réussite plus assurée.

Les mois de mars et de juin sont la saison la plus favorable à la reprise des boutures. Cette opération se pratique comme à l'ordinaire; seulement, il est bon que la terre de *bruyère* dont on se sert soit un peu sablonneuse et légèrement humide. Si l'on n'en a pas dans ces conditions, il vaut mieux employer un sable fin, pur et blanc; mais, dans ce cas, on doit lever les boutures dès qu'elles ont pris racine, car elles ne pourraient grandir dans le sable qu'au moyen de fréquents arrosements, qui leur seraient bientôt nuisibles.

Nous avons dit, en parlant des *bruyères* indigènes, qu'elles occupent, non-seulement en France, mais encore dans toute l'Europe, d'immenses terrains incultes, qu'il serait utile de transformer en champs fertiles et en bonnes prairies. Les succès obtenus en plusieurs endroits ne laissent point de doutes sur la possibilité d'une pareille entreprise. Jusqu'ici, dans la plupart des cantons de terres à *bruyère*, on s'est contenté de cultiver une petite partie de chaque ferme; tout le reste demeure inculte, ou ne fournit aux bestiaux qu'une maigre pâture. De temps en temps, on en défriche quelque parcelle pour y semer du sarrasin ou du seigle; mais, après une ou deux récoltes, on l'abandonne pour une dizaine d'années et quelquefois davantage. Nul ne voudrait perdre ses engrais en les employant à fumer un terrain qui semble si stérile. Tel est le calcul du plus grand nombre des cultivateurs. Il serait impossible d'en imaginer un plus mauvais. Sans doute, ces déserts demandent des avances, mais ce sont des avances bien employées, puisqu'il suffit d'un défrichement bien exécuté, d'un bon assolement, pour couvrir les premiers frais et créer en quelques années une nouvelle source de richesses agricoles. De nombreuses expériences, faites depuis quelque temps sur tous les points de la France, viennent confirmer ce que nous avançons, et démontrent que le défrichement des *bruyères* est une des opérations les plus lucratives que puisse faire un cultivateur.

— *Terre de bruyère*. La *terre de bruyère*, à proprement parler, est celle où la *bruyère* croît et se multiplie spontanément, seule ou mêlée à d'autres arbuscules, tels que les genêts, les bouleaux. Cette terre, d'une couleur brune ou noirâtre, forme des couches d'une épaisseur variable, reposant ordinairement sur un lit d'argile imperméable. Comme tous les terreaux, elle provient de la fermentation des parties ligneuses de certains végétaux, tels que le chêne, le châtaignier, le saule, le sumac, le grenadier, les *bruyères* et les fougères. Ces substances végétales, incomplètement décomposées, se combinent avec les bases terreuses ou alcalines, et forment des sels de diverse nature, qui présentent les caractères de l'acidité et renferment une assez grande quantité de fer. Certaines plantes se plaisent dans ces

terrains, qui sont même absolument nécessaires à quelques-unes de celles que l'on cultive dans nos serres; mais d'autres, en plus grand nombre, se trouvent mal de la présence de cet acide, qui n'est autre que le tannin, et doit être neutralisé par le moyen de la chaux et des engrais. C'est pour cette raison que, dans les campagnes, la *terre de bruyère* est le plus souvent improductive. Il en est tout autrement dans les jardins, et entre les mains d'un cultivateur intelligent. « Telle planche de cette terre, dit M. Bosc, seulement de quelques toises de long, rapporte plus, dans les environs de Paris, que 100 ou 200 arpents des landes de Bretagne ou de Bordeaux. Toutes les plantes, en effet, ne demandent pour croître qu'une terre végétale meuble, où leurs racines puissent facilement pénétrer, et un degré d'humidité suffisant pour se saisir des gaz de l'atmosphère; mais il en est plusieurs dont les racines sont plus menues, plus faibles que les autres et qui exigent en conséquence la terre la plus légère, la plus perméable de toutes, c'est-à-dire le sable, la *terre de bruyère*. » Ces propriétés ont rendu le terreau à tannin ou *terre de bruyère* absolument indispensable aux jardiniers pépiniéristes pour la culture d'un grand nombre de plantes. On en fait, dans les environs de Paris principalement, une consommation très-considérable. L'importance de cette consommation exige ici quelques détails sur la composition et sur l'emploi de la *terre de bruyère*.

Cette terre renferme de la silice et du terreau en proportions très-variables. « Elle est bonne, dit M. Bosc, quand elle contient un tiers de terreau, et maigre lorsqu'elle n'en contient qu'un sixième. » M. Thouin estime que la meilleure doit renfermer 45 parties de silice, 40 de terreau de feuilles, 10 de terre franche, 5 de carbonate de chaux, plus 2 d'oxyde de fer. Il est très-avantageux de n'employer la *terre de bruyère* qu'un an ou même deux ans après qu'elle est tirée, pour lui donner le temps de s'ameublir en s'appropriant les principes vivifiants de l'atmosphère. On ne se sert que de la terre fine; les restes sont mis en tas, et repassés à la claie deux ou trois ans après, ils donnent une nouvelle terre, souvent meilleure que la première, parce qu'elle contient plus de terreau. On emploie la *terre de bruyère* en pots et en planches de semis ou de plantation, tantôt seule, tantôt mêlée à d'autres terres, suivant qu'on a besoin d'un sol plus fort ou plus léger.

L'emploi de la *terre de bruyère* en pots ou en planches pour semis n'offre aucune particularité; mais il n'en est pas de même lorsqu'on veut s'en servir pour former une plate-bande. Nous ne saurions mieux faire que de donner ici la méthode employée par M. Bosc : « On fait, dit-il, une fosse d'un pied et demi de profondeur et d'une longueur et largeur données. On met au fond 5 ou 6 pouces de sable le plus dur possible, afin d'éloigner de la planche les lombrics, les courtilières et les larves de hanneton, qui peuvent y causer beaucoup de dommages. Quelquefois même, on l'enduit de bauge dans toute son étendue, et on la transforme en une longue et large auge au moyen d'un crêpi de chaux; ensuite, on la remplit de terre, et, de plus, on l'élève de 6 pouces au-dessus du sol, élévation qui sera réduite à la fin de la première année, par l'effet du tassement, à 3 ou 4 pouces au plus. On peut, au besoin, diminuer la hauteur; mais ce ne peut être qu'aux dépens de la vigueur des plantes qui doivent y être placées. Du reste, une plate-bande ainsi construite peut durer de vingt à trente ans, pourvu qu'on ait soin de la recharger tous les ans de 2 à 3 pouces de terre nouvelle, pour réparer les pertes que les eaux pluviales, les labours, les arrachis, etc., lui ont fait éprouver. »

BRUYÈRE (Louis), ingénieur et architecte, né à Lyon en 1758, mort à Paris en 1831. Il fut professeur à l'Ecole des ponts et chaussées et devint ingénieur en chef en 1804. Il eut la direction des travaux de Paris jusqu'en 1820, et c'est sur ses plans que furent exécutés ou commencés le canal de Saint-Maur, les marchés du Temple, Saint-Honoré, des Prouvaires, etc., les abattoirs et l'entrepôt des vins. On a de lui : *Etudes relatives à l'art des constructions* (Paris, 1822, in-fol., avec planches).

BRUYÈRE (Jean DE LA), célèbre écrivain français. V. LA BRUYÈRE.

BRUYÈRES, ville de France (Vosges), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. N.-E. d'Épinal; pop. aggl. 2,096 h. — pop. tot. 2,410 h. Eaux minérales; tannerie, teinturerie, coutellerie, acier des Vosges, papeterie; commerce de bétail et toiles. Ruines d'un vieux château. « Village de France (Aisne), arrond. et à 8 kilom. de Laon; 1073 h. Louis le Gros accorda à ce village une charte de commune, en 1130. On y voit une église romane, terminée par trois absides, richement ornée; une tour haute et massive, autrefois le centre d'une enceinte fortifiée.

BRUYÈRES (comte DE), marin français, né en 1734, mort en 1821. Il était capitaine de vaisseau lorsqu'il prit part à la guerre d'Amérique, sous les ordres du comte d'Estaing et de Suffren. Devenu commandant de l'*Illustre*, il se trouva tout à coup, dans une bataille navale, séparé du reste de l'escadre, ainsi que le vaisseau amiral, le *Héros*. Attaqué par douze navires anglais, les deux bâtiments

français sortirent victorieux de cette lutte inégale et forcèrent l'ennemi à se retirer. Cette action d'éclat fonda la réputation du comte de Bruyères, qui, de retour en France (1784), reçut de Louis XVI le cordon rouge. Emprisonné pendant la Terreur, il fut rendu à la liberté après le 9 thermidor, et passa le reste de sa vie dans la retraite.

BRUYÈREUX, EUSE adj. (bru-iè-reu, eu-ze — rad. *bruyère*). Couvert de bruyères, abondant en bruyères : *Plaine BRUYÈREUSE*. Il Peu usité.

BRUYÈRE-CHAMPIER ou LA BRUYÈRE-CHAMPIER (Jean-Baptiste), en latin *Brucerius Campagius*, médecin français, né à Lyon, florissait vers le milieu du xvi^e siècle. Neveu du célèbre Symphorien Champier, médecin de Louis XII, il se distingua comme son oncle, et fut nommé médecin de Henri II. Outre les traductions latines de traités d'Avicenne et d'Averroès, il a publié un ouvrage remarquable, intitulé : *De re cibaria* (Périgueux, 1560, in-8°), dans lequel il examine les diverses espèces d'aliments, compare les différents usages des peuples à ce point de vue, et donne d'intéressants détails sur la manière de vivre des Français. Il a également fait paraître : *Collectanea de sanitatis functionibus*, etc. (Lyon, 1537).

BRUYN (Barthélémy DE), peintre flamand, que quelques auteurs croient originaire d'Anvers, et qui florissait à Cologne, de 1520 à 1560. Le savant professeur Waagen fait remarquer que ses premières compositions religieuses, notamment l'*Adoration des Bergers*, du musée de Cologne, se rapprochent de celles du maître anonyme auquel est dû le tableau de la *Mort de la Vierge*, daté de 1515, qui figure dans la même galerie. Il serait donc fort possible que Barthélémy eût été l'élève de ce maître inconnu. Il se rapproche encore de lui, mais pour le surpasser, dans les volets d'un tableau d'autel de l'église de Xanten, datés de 1532 : ces volets, peints sur chaque face, représentent la *Vierge et l'Enfant*, *Saint Jérôme*, *Saint Constantin* et divers épisodes des légendes de saint Victor, saint Silvestre et sainte Hélène; les têtes sont nobles et expressives, les formes ont de l'ampleur, l'exécution est habile, la couleur transparente et vigoureuse. Sans avoir l'importance de ces volets, la *Descente de croix*, du musée de Munich, et la *Vierge et l'Enfant adorés par un duc de Clèves*, du musée de Berlin, méritent cependant d'être cités parmi les bonnes productions du maître. Comme portraitiste, Barthélémy de Bruyn a une grande affinité avec Holbein, qu'il égale pour la science du modelé, la vérité des tons, la netteté et la délicatesse de la touche. Ses portraits du bourgmestre Jeaf van Ryth (1525), au musée de Berlin, et du nommé Brouwer (1535), au musée de Cologne, sont d'excellents ouvrages. De savants connaisseurs lui attribuent aussi le superbe portrait de Jean Corondelet, qui fait partie de la collection du comte Duchaël, et qui a figuré, comme une œuvre d'Holbein, à l'exposition rétrospective de 1866. Dans la seconde partie de sa carrière, Barthélémy de Bruyn abandonna la manière d'Holbein, pour imiter le style italien, à l'exemple de Martin Heemskerck, et ne produisit, dès lors, suivant M. Waagen, « que des têtes sans caractère, des attitudes sans goût, un coloris froid et insipide, un faire négligé. » On voit plusieurs de ses ouvrages de cette seconde manière dans les musées de Cologne et de Munich, où ils ont longtemps passé pour être des productions de Martin Heemskerck. Les œuvres de B. de Bruyn sont rares hors d'Allemagne; le Louvre n'en a pas.

BRUYN (Abraham DE), peintre et graveur flamand, probablement de la même famille que le précédent, né à Anvers vers 1538, mort à Cologne dans un âge avancé. Il peignit avec succès des portraits; mais il est surtout connu comme graveur au burin. Il imita la manière des Wierix et exécuta un très-grand nombre d'estampes, dont plusieurs ont été publiées en recueils : *Omnia pene gentium imagines* (suite de 50 pièces, avec frontispice, 1577); *Diversarum gentium armatura equestris* (suite de 52 pièces, même date); *Imperii ac sacerdotii ornatus* (suite de 26 pièces, avec frontispice); les *Apôtres* (12 pièces); les *Évangélistes* (4 pièces); les *Sens* (5 pièces); des *Animaux*, des *Cavaliers*, des *Arabesques*, des *Chasses*; divers portraits, entre autres ceux de Charles IX, roi de France, et de sa femme Isabelle d'Autriche; d'Anne d'Autriche; de Philippe-Louis, électeur palatin, et de Anne, sa femme; d'Albert-Frédéric, duc de Prusse, et de sa femme, etc.

BRUYN (Nicolas DE), peintre et graveur flamand, fils du précédent, né à Anvers vers 1570, mort à Amsterdam vers 1641, ou, suivant quelques biographes, en 1656. Il se forma sous la direction de son père, peignit des sujets d'histoire dans la manière de Lucas de Leyde et fut un des plus habiles graveurs de l'école flamande. « Il y en a eu peu, dit Mariette, qui aient gravé avec autant d'art et d'intelligence le paysage, surtout dans les lointains, et ce qu'il a fait d'animaux et d'oiseaux est touché fort moelleusement. La belle estampe de l'*Âge d'or*, qu'il grava en 1604, d'après Abraham Bloemaert, donne une idée de ce qu'il aurait pu faire s'il eût toujours gravé d'après de bons maîtres, et elle fait en même temps regretter que cet artiste ne se soit attaché à